

Rallye du Touquet : Didier Triplet, Touquettois patron d'écurie et pilote émérite

Le 55^e Rallye du Touquet a officiellement été lancé hier après-midi. Au programme notamment de la compétition, qui se termine demain : trois nouvelles spéciales. Jusqu'à demain, nous revenons sur cette épreuve, avec au menu d'aujourd'hui le portrait d'un pilote bien connu des habitués du rallye...

PAR OLIVIER DELSEUX (CLP)
montreuil@lavoixdunord.fr

LE TOUQUET.

L'entrepreneur né au Touquet, à la tête de sa société SCR recouvrement / créances à Étaples, est un passionné de sport automobile. Pilote émérite en rallye à bord d'une Opel Manta, d'une Peugeot 306 Maxi ou d'une BMW M3. Didier triplet a mis le pilotage entre parenthèses depuis peu. La passion toujours présente, l'ancien vainqueur du Rallye de Boulogne ne pouvait rester les bras croisés. C'est pour cette raison qu'il y a un an, Didier Triplet s'est porté acquéreur de la structure MSR, basée en Normandie. Cet at-



lier est spécialisé dans l'entretien, la construction, la maintenance et la mise en œuvre très spécifique des voitures de rallye. De la Peugeot 208 R5 à la WRC, de la 207 S2000 aux Subaru et autres DS3 et Porsche, la société est capable d'entretenir et de réparer les voitures de clients, on l'imagine, très exigeants. « Mon travail principal reste et restera le recouvrement de créances. J'ai voulu, en reprenant MSR, me diversifier dans un domaine que je connais bien. Nous avons plusieurs voitures au départ du Touquet qui est une très belle vitrine pour nous », souligne Didier Triplet. Il faut avoir visité l'atelier MSR (notre photo), pour comprendre que nous sommes ici, à des années-lumières d'un petit garage local. Les parties où sont révisées les moteurs sont séparées de la mécanique, les sols sont carrelés... Tout est d'une propreté chirurgicale. C'est un peu l'hôtellerie cinq étoiles de l'automobile. Le prix à payer de l'excellence. ■



Un patron mécène

La passion pour le rallye automobile a aussi conduit Didier Triplet à acheter, à titre privé, une Porsche 996 GT3 RS (photo ci-dessous). Il la confie à son ami artisan-plombier touquettois Arnaud Choquet, qu'on a vu faire de beaux résultats au volant d'une BMW M3. Cette voiture alle-

mande surpuissante sera à surveiller de près. Les habitués du Championnat de France, au volant de mêmes montures, seront difficiles à approcher, mais, grâce à la connaissance du terrain et à son coup de volant, Arnaud Choquet, copilote par le Montreuillois Sylvain Caucheteux, sera sans

doute non loin des meilleurs. L'Intermarché de Cucq, Alliance Industries, Roofnet Nord et la Sopicmelec sont aussi parties prenantes au sein de cette aventure. Nous devrions revoir l'équipage dans d'autres rallyes de la région avec des ambitions à la hausse. ■
O. DELSEUX (CLP)



C'est parti depuis hier



Les 128 concurrents modernes et les 16 équipages des véhicules historiques ont pris le départ hier vers 13 h 30 de cette 55^e édition du Rallye du Touquet, sous un soleil radieux. Le nordiste Laurent Depoortere (Subaru WRC 6) a été disqualifié par le collège sportif pour avoir enfreint les règles des reconnaissances. Après la première boucle, c'est évidemment une WRC qui mène les débats, celle de Jean-Marie Cuoq en l'occurrence. Sa C4 WRC caracole en tête avec une vingtaine de secondes d'avance sur la Fiesta de Pierre Roche, et trente secondes sur David Salanon. Le quadruple vainqueur du rallye, Éric Brunson est sorti de la route avec sa Ford et a terminé en tonneau dans la spéciale de Marant. Parmi les représentants du Montreuillois, les Lefrançois, Barbara et Pruvot sont déjà assez loin, devancés par les voitures du type R5 et les Porsche des protagonistes du Championnat de France des rallyes. Enfin, Arnaud Choquet, le Touquettois, semble avoir pris la mesure de sa voiture en réalisant de bons temps dans sa catégorie. ■

1702.

02MONTREUIL Samedi 14 mars Page:32/33

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)